

L'ASSASSINAT DU ROI HUMBERT

Toute l'Italie plongée dans le deuil par le fait d'un misérable qui tire une balle au cœur de son souverain.

Toutes les têtes couronnées de l'Europe sont dans la plus grande consternation et craignent l'œuvre néfaste des anarchistes.



Le Roi revenait d'une fête gymnastique et était monté dans sa voiture avec ses aides-de-camp.

L'assassin est arrêté. Le deuil du consulat à Montréal. Le drapeau flotte en berne sur tous les consulats de la métropole. L'héritier du trône.

Monza, Italie, 30 — Le roi Humbert a été assassiné hier soir par un nommé Antonio Bressi. Humbert venait d'assister à une distribution de prix à la suite d'un concours de gymnastique. A peine installé dans sa voiture, avec son aide-de-camp, au milieu des honneurs de la foule, il fut assailli à coups de revolver. Trois balles l'atteignirent dont l'une au cœur. Le roi s'évanouit et expira quelques minutes après.

L'assassin fut immédiatement mis en état d'arrestation, mais on eut quelque difficulté à le soustraire à la fureur de la populace. Antonio Bressi est le nom qu'il a donné lui-même, se dit natif de Prato. Il est par conséquent d'origine Toscane.

Rome, 420 a.m. — La nouvelle de cet événement ne fut connue ici qu'après minuit. Signor Saracco, premier ministre d'Italie, convoqua d'urgence une séance du cabinet. Les ministres se préparèrent à partir immédiatement pour Monza.

Le prince et la princesse de Naples sont à bord du yacht "Yela", en promenade dans le Levant. Humbert Ier, (Regnier-Charles-Emanuel-Jean-Marie-Ferdinand-Eugène, prince de Piémont, fils aîné du roi d'Italie Victor-Emmanuel naquit à Turin, le 14 mars 1844. Sa mère était archiduchesse d'Autriche. En 1868, il commença à apprendre les services militaires. Nommé, vers la même époque, capitaine dans le 2^e régiment d'infanterie, de la brigade de Piémont, il fut successivement promu major en 1880, lieutenant-colonel en 1881, colonel en 1882, et général-major commandant de la seconde brigade de cavalerie en 1883. A l'époque du mariage de sa sœur Maria-Pia, avec le roi du Portugal, Louis Ier.

Lors de la guerre entre l'Italie et l'Autriche (1866), il prit une part brillante à la bataille de Custoza, et empêcha la défaite de l'armée italienne de se changer en déroute. Deux ans plus tard, le 22 avril 1868, il épousa à Turin, sa cousine germaine, Marguerite de Savoie, fille du duc de Gênes, née le 20 novembre 1851. Quelque temps après, l'annexion de Rome à l'Italie (20 sept. 1870), le prince Humbert fut envoyé dans cette ville, par Victor-Emmanuel II, son père, comme commandant d'un corps d'armée, et pour y installer une sorte de cour provisoire, en attendant qu'il allât prendre lui-même possession de la capitale de l'Italie.

En 1871, il fit un voyage en Espagne, où son frère Amédée venait de prendre la couronne, et, au mois de mai 1872, il se rendit à la tête des troupes à Marguerite. Pendant cette dernière visite, qui fut très commentée dans le monde diplomatique, il devint le parrain d'une petite fille de l'empereur Guillaume, et reçut le titre de colonel honoraire du 1^{er} régiment des hussards prussiens. De son mariage avec la princesse Marguerite il eut, à Naples, le 11 novembre 1879, un fils, nommé Victor-Emmanuel-Ferdinand, qui a reçu en naissant le titre de prince de Naples.

En 1875, le fils aîné de Victor Emmanuel II fit un voyage en Angleterre. L'année suivante il se rendit en Russie avec sa femme, la princesse Marguerite, y reçut un brillant accueil, puis il alla à Rome rendre visite à l'empereur d'Autriche. Exécuté dans des idées très libérales, on le vit, à Rome, entrer en relation avec les députés de la gauche et visiter Garibaldi.

Lorenzini, à la suite d'une courte maladie, Victor Emmanuel fut enlevé à l'affection du peuple italien, son fils fut proclamé roi sous le nom de Humbert Ier. Celui-ci conserva à la tête des affaires le ministre Depretis-Crispi, et adressa aux Italiens une mielleuse et éloquentة proclamation.

"Victor Emmanuel, le fondateur du royaume d'Italie et de son unité, a été enlevé, dit-il. Sa voix, qui retentissait toujours dans mon cœur, m'impose de vaincre ma douleur et d'indiquer mon devoir. En ce moment, une seule consolation est possible, celle de nous montrer dignes de lui, moi, en suivant ses traces, vous en continuant à l'accomplir ses vœux civiques avec lesquelles il a pu accomplir l'entreprise difficile de faire l'Italie grande et une. Je garderai

les grands exemples qu'il m'a donnés de dévouement envers la patrie, d'amour pour le progrès et de foi dans nos institutions qui sont l'orgueil de ma maison. Le roi a échappé une fois déjà au poignard d'un assassin. Au mois de novembre 1878, le roi et la reine firent un voyage dans les provinces du nord de la Péninsule. Ce voyage fut l'occasion de fêtes brillantes à Parme, Modène, Reggio et Bologne; mais le 17 novembre, comme il faisait son entrée à Naples, un fanatique, Giovanni Passanante, tenta de le poignarder. Le roi porta le coup, mais qu'il a donné lui-même, se dit natif de Prato. Il est par conséquent d'origine Toscane.

Dans les questions de politique intérieure, le roi Humbert affectait toujours le désintéressement le plus complet et s'efforçait d'être un monarque constitutionnel irréprochable, s'il faut en croire certains biographes.

En matière de politique extérieure, il avait, au contraire, ses préférences, car le statut italien le laissait libre d'agir "dans l'intérêt et la sécurité de l'Etat". Ses préférences étaient, dit-on, bien connues; elles étaient toutes favorables à l'empereur allemand, et nul n'ignore aujourd'hui que ces préférences datent du voyage que fit Humbert Ier, alors prince royal, à Berlin, pour assister au mariage d'une princesse allemande, fille de Frédéric-Guillaume.

Comme nous l'avons déjà dit, Victor Emmanuel mourut en 1878, puis ce fut le tour du général La Marmora, que le prince de Bismarck aimait à peu près autant que le prince Gortschakoff. Dès ce moment, rien n'arrêta plus le courant qui entraînait vers Berlin la cour italienne. L'alliance italo-allemande fut conclue, elle est l'œuvre du roi défunt autant et plus que celle de M. Crispi.

New-York, 30 — La nouvelle de l'assassinat du roi Humbert rappelle le fait que Carboni Sperandio, qui, il y a deux semaines, assassina Giuseppe Pessina, à Paterson, N. J., et se donna ensuite la mort, avait, dans une lettre adressée à ses amis les anarchistes, dit: "Je vous donne avis du terrible sort qui m'est déchu, par la volonté de la grande et brave société à laquelle l'appartenance c'est-à-dire les anarchistes."

"Je vous dirai, en quelques mots, ce dont il s'agit. Le 2 février, avant mon tirage au sort pour savoir à quel devoir était confiée la tâche de roi d'Italie. Le hasard me désigna. Mais, comme je suis Américain, la Société me donna la liberté de choisir une victime. C'est alors que, voyant cette brute, cet animal (Giussep. Pessina), qui ne respectait personne, qui menaçait ses compatriotes et ses amis, et ne respectait pas même ses fils et ses neveux, je fus content de choisir celui-ci."

Monza, 30 — Il était 10.45 heures, hier soir, lorsque le roi Humbert a été atteint de trois balles dont l'une l'a frappé au cœur et il est mort à 11.30 heures. Le mortier Angelo Bressi, anarchiste, a avoué cyniquement son crime.

Rome, 30 — Signor Saracco, premier ministre, est parti pour Monza, à sept heures, ce matin, avec le vice-président du Sénat pour se procurer un certificat du décès du roi.

Le prince de Naples est au Pirée, de peur d'une épidémie dans les eaux du Levant. Le conseil des ministres a siégé de bonne heure, ce matin. Les signes de deuil ont commencé à apparaître sur la ville, au point du jour. Des banderoles de crêpe ont été posées à la façade des édifices publics et de plusieurs résidences privées. Les drapeaux ont été hissés à mi-mât, et l'on voit partout des portraits enroulés du défunt roi.

Le corps du roi Humbert sera transporté à Rome et déposé dans le Panthéon. On dit que le nom de l'assassin n'apparaîtra pas sur la liste des anarchistes dangereux connus de la police. Quelques journaux du matin publient des articles, disant les nobles qualités du roi Humbert et déclarant qu'il a été victime de son amour pour les classes

ouvrières. Ils ajoutent quelques mots de sympathie et de respect à l'adresse du nouveau roi.

Le "Giorno" dit que si l'absence du nouveau roi se prolonge plus de quarante-huit heures, une régence temporaire sera nommée.

Le prince de Naples, fils unique du roi Humbert, devient l'héritier direct du trône d'Italie. Le pays n'a rien à craindre, certes, du changement, mais une catastrophe de ce genre cause toujours un certain malaise, et il est incontestable que l'Italie vient de perdre un bon roi et un ami de la paix.

"Je ne saurais vous dire tout le chagrin que j'éprouve de cette catastrophe inattendue. Et je ne suis pas le seul. J'attends des nouvelles officielles, car je ne me sens pas le courage de lire les journaux où sont relatés les détails de cet horrible attentat."

Bref, M. Solimburgo nous laisse entendre que la mort du roi Humbert affectera en rien les relations de l'Italie avec les autres puissances. Le gouvernement restera ce qu'il est, continuera de poursuivre le but indiqué par le roi défunt qui ne cessa jamais de travailler à la prospérité de la nation italienne. Une simple proclamation suffira pour mettre le prince de Naples en possession du trône, que la main d'un assassin vient de rendre vacant.

Le Rev. P. Leonardo, prêtre italien, demeurant à Montréal, a rendu visite au consul général ce matin, et s'occupera des dispositions à prendre pour que l'armée italienne prenne part à la célébration d'un service funèbre pour le repos de l'âme du souverain. De même que le conseil général, le P. Leonardo et plusieurs Italiens de Montréal sont très affectés du malheur qui vient de frapper la patrie royale d'Italie.

Le drapeau italien, enveloppé d'un crêpe de deuil, flotte à mi-mât aux bureaux provisoires du consulat, 470B rue Saint-Denis. Comme marque de sympathie envers l'Italie, tous les drapeaux flottent en berne aujourd'hui aux différents consulats de la métropole, et sur un grand nombre d'édifices.

Il n'est pas sans intérêt de joindre quelques notes biographiques au portrait que nous publions du prince de Naples, héritier direct du trône d'Italie, Victor-Emmanuel, fils unique du roi Humbert et de la reine Marguerite de Savoie, né à Naples, le 11 novembre 1879; il aura donc bientôt trente et un ans. L'héritier de la couronne d'Italie est actuellement lieutenant-général, commandant la 1^{re} division.

Observateur très scrupuleux de ses devoirs militaires, il porte presque constamment l'uniforme et se montre fréquemment sur le champ de manœuvres avec ses troupes. L'exigence de sa taille, l'apparence d'un jeune homme de tout à fait sa personne, font un frappant contraste avec ses allures militaires. Il a le teint bruni, les cheveux châtain, et la finesse de ses traits est à peine atténuée par une forte moustache qu'il met quelque

deux à trois fois par semaine à se faire épilée. M. Solimburgo, consul général d'Italie à Montréal, a obtenu le 29 juillet l'un des représentants de "La Presse", ce matin, la nouvelle de l'attentat contre le roi Humbert fut communiquée ce matin, au lever, par le secrétaire du consulat, M. Solimburgo est profondément affecté de la catastrophe qui vient de plonger l'Italie dans le deuil.

"Je ne puis rien vous apprendre que vous ne sachiez déjà, nous a dit le consul d'une voix déprimée, le roi n'a pas encore reçu la nouvelle officielle de la mort du roi. A vrai dire, je ne puis m'arrêter à l'idée que le roi Humbert a été assassiné, pas plus que je ne puis expliquer le mobile du crime. Une catastrophe de cette nature peut s'expliquer lorsqu'un pays traverse une crise quelconque, lorsque les esprits sont agités, lorsqu'il y a la discorde ou un événement qui secoue les masses, mais à l'heure présente, l'Italie jouit d'une paix intérieure qui ne laisse rien à désirer."

"Vous me demandez si notre souverain était aimé de son peuple? Mais c'était le roi par excellence. A force de patience et de bonne volonté, il était parvenu à rétablir la paix entre les factions diverses, et les démocrates mêmes avaient cessé de le dissoudre du trône récemment prononcé en Chambre par le souverain."

"Humbert respectait la constitution à ce point qu'on lui reprocha un jour son trop grand désintéressement. Sa devise semblait être: Le roi règne, mais ne gouverne pas."

Le prince de Naples, fils unique du roi Humbert, devient l'héritier direct du trône d'Italie. Le pays n'a rien à craindre, certes, du changement, mais une catastrophe de ce genre cause toujours un certain malaise, et il est incontestable que l'Italie vient de perdre un bon roi et un ami de la paix.

LE SERVICE DES TRAMWAYS

Il est dérangé sur la ligne de la rue St Laurent, c'est la faute de la ville

La compagnie du chemin de fer urbain nous informe que les omnibus entrés au public, par le changement de route de la ligne Windsor ne sont pas à elle, mais à la cité, qui fait exécuter actuellement des travaux dans les rues. Les réparations à la rue St Laurent vont durer encore une couple de semaines.

M. CHARLES CHASSE

Un ancien citoyen de Kamouraska décède subitement à Montréal

M. Charles Chassé, un vieil octogénaire, est mort la semaine dernière, à la Pointe-Saint-Charles. Le défunt souffrait depuis longtemps, et on l'a trouvé mort dans son lit. Il n'y a pas eu d'enquête.

M. Chassé exerçait à Montréal le métier de cordonnier et tenait un magasin de chaussures. Le propriétaire du "Grand St Louis Hotel of Kamouraska", hôtel très achalandé par les touristes, est un des fils du défunt. Nous offrons nos condoléances à la famille.

REVENDE DE L'OUEST

M. Kerr, gérant-général du trafic des passagers, pour le pacifique, est revenu, ce matin, d'un voyage aux lacs Rideau et Ottawa.

M. J. M. FORTIER

Il s'associe à plusieurs de ses employés pour exploiter le commerce des tabacs

Un avis paru dans le dernier numéro de la "Gazette du Canada" annonce la formation d'une compagnie nouvelle sous le nom: "The La Crosse de la Crème Cigar Company (Limited)" avec un capital de \$100,000. Le président de la compagnie est M. J. M. Fortier, divisé en quinze parts de cent piastres chacune. Cette compagnie fera le commerce du tabac en général. Les personnes dont les noms suivent ont demandé de leur incorporation: Joseph Mizel Fortier, manufacturier; Raoul Dufresne, comptable; Edouard et Emile, contre-maître; Gregory Papadopoulos, contre-maître; tous de Montréal; Frédéric L. Defond, commis-voyager; de Coaticook; Robert Hixon, commis-voyager, de Toronto; T. M. Garland, commis-voyager, de North Gower; et Timothy A. Corley, commis-voyager, de Winnipeg, Manitoba; L. J. Lapointe, comptable, de Montréal.

IL SE DIT MONTREALAIS

Et est arrêté pour obtention d'argent sous de faux prétextes

Windsor, Ont., 30 — Un individu disant se nommer Coleman et représentant une maison commerciale de Montréal, a été arrêté hier à Walkerville, sur l'accusation d'avoir obtenu de l'argent au moyen d'un chèque faux, au détriment de Robert Montgomery, marchand de Walkerville. Coleman raconte à Montgomery qu'il était employé à la Banque de Commerce et qu'il avait été transféré à Walkerville. Sur la foi de cette histoire, Montgomery donna l'argent demandé, sans hésitation.

COURRIER DE QUEBEC

De notre correspondant particulier

A cause de la pluie, la parade du cirque des frères Lemonnier n'a pas eu lieu, ce matin. En conséquence, des milliers de personnes ont été déçues, et beaucoup ont pleuré pour voir le défunt.

Les passagers du vapeur venant du Saguenay nous apportent la nouvelle d'un accident qui a failli coûter la vie à plusieurs personnes. Hier l'omnibus de l'hôtel Tadoussac se rendant au quai de la Cie Richelieu avait une vingtaine de touristes. En descendant d'une cote, l'attelage se rompit et les chevaux, ne pouvant retenir leur lourde charge, se lancèrent à fond de train. L'omnibus fut renversé dans un fossé au pied de la cote et les occupants sortirent plus morts que vivants de leur position. Quelques-uns ont reçu d'assez sérieuses contusions, mais aucun n'a été blessé grièvement.

Le paquebot "Montfort" est arrivé ici, à midi, avec un grand nombre de passagers d'entrepont. Comme on le sait, ces passagers ont causé des embarras au capitaine, durant la traversée, parce qu'il n'y avait pas de poisson sur la table d'honneur. Le capitaine dut faire exécuter St Jean, Terrebonne, pour satisfaire les récalcitrants. Cet arrêt retarda la traversée de deux jours.

Les hommes de ce char vont en enquête demain matin, sur les circonstances de la mort d'Oréilly, dont il est question plus haut. L'enquête aura lieu à l'hôtel Dieu.

AU SOUDAN CENTRAL

Le sultan Rabah a été tué et ses troupes ont été tuées par l'expédition Rany

Paris 30 — M. Decrais, ministre des colonies, a reçu une dépêche, annonçant la jonction des expéditions organisées par Dany contre le sultan Rabah, chef principal du Soudan Central. Une rude bataille a eu lieu à Kousi, au cours de laquelle le commandant Lami et le capitaine Decont ont été tués. Le Rabah a été tué, ses troupes ont été mises en fuite et sa tête a été apportée au camp par un franc-tireur.

DANS UNE EMBUSCADE

M. Hamilton Rynopon, de Marion, Ohio, et Mlle America Arthur, de Bourboulle, Virginie occidentale, se promenaient ensemble, jeudi soir, aux environs de l'hôtel où ils passent l'été, à Long Branch, localité située à 20 milles au sud de Huntington, dans la Virginie occidentale. Tout à coup deux coups de feu retentirent et les deux jeunes gens tombèrent mortellement blessés. Leur assassin fut tiré sur eux avec un fusil à deux coups chargé de chevrotines. M. Rynopon et Mlle Arthur étaient fiancés et leur mariage devait avoir lieu au mois de septembre prochain. Les familles des fiancés étaient également à l'hôtel et c'est le soir même de leur arrivée que le crime a été commis. On ne sait à quelle cause attribuer cet attentat et la police locale est à la recherche de l'assassin.

LES L'ECHAPPEMENT BELLE

Les employés du chemin de fer à Brockville évitent la mort

Le train transportant les Shamrocks à Cornwall, samedi dernier, a frappé un "hand car" de Brockville. Les hommes de ce char pour éviter la mort sautèrent à bas de leur véhicule lequel fut réduit en morceaux. Plusieurs des occupants du "hand car" ont reçu des contusions plus ou moins sérieuses.

PERSONNEL

M. Geo. D. Parnelles, sous-ministre de l'éducation, pour Ontario, et le Rev. W. K. Livingstone, du collège Oriel, Oxford, sont descendus au Queens.

REUNION DES CHARPENTIERS

Hier après-midi, l'assemblée des charpentiers s'est réunie à sa salle ordinaire, rue Craig. Une assistance nombreuse et très enthousiaste encombra la salle. Les ouvriers secouèrent leur torpente; en effet, selon leur avis, l'organisation seule améliorera leur condition qui sera rendue saine, forte, puissante, par la réunion à la société des Chevaliers du Travail, Mardi soir, diverses questions importantes seront discutées, et des membres nouveaux seront admis.

ECHOS DE L'EXPOSITION

Jusqu'à présent, il n'y a guère qu'un industriel qui ait eu l'idée d'animer, le soir, le cours de la Seine. C'est un fabricant de pâtes alimentaires. Sa réclame aquatique est faite par un grand cygne à vapeur qui va et vient sur les bords de la Seine, et sur ses ailes lumineuses on lit une déclaration très favorable à une certaine substance industrielle qui remplace avantageusement les aliments les plus accablés.

LES LEGATIONS SAUVES

Londres, 30 — Le consul anglais, à Tien Tsin, télégraphie au bureau des affaires étrangères qu'une lettre du colonel japonais, à Fekin, établit que les légations n'étaient pas encore prises le 22 juillet. Les Chinois ont cessé le bombardement depuis le 27. Le consul ajoute: "Un message digne de foi, qui a réussi à se rendre jusqu'à Pékin, dit que les Chinois n'ont pas tiré un seul coup de fusil contre les légations depuis le 10 juillet."

Se basant sur ce témoignage, le gouvernement anglais est convaincu que les membres des légations sont sains et saufs.

GRAVES ACCUSATIONS

Portées par l'"Express" contre les fonctionnaires de l'île Ellis, New-York

Londres, 30 — "L'Express" a fait une vigoureuse sortie contre la manière dont les émigrés arrivant à New-York sont traités.

Le journal a envoyé un représentant dans l'entrepôt de "La Champagne", et a donné de vives descriptions des horreurs d'un voyage d'entrepôt. L'auteur de l'article dit que les émigrés sont traités comme des bêtes à cornes dans une prison. Ils sont plus battus et maltraités que les bêtes.

L'auteur de l'article, cependant, semble s'attacher uniquement aux prétendues brutalités et à la corruption des fonctionnaires de l'hygiène, et ne rapporte rien de ce que les infortunés Mallet et Fitzharris furent mille fois mieux traités que les autres émigrés de l'hygiène. Ce sont les femmes et les enfants. Il cite de nombreux exemples et des noms. Le fait suivant est tiré du récit d'un souper sur l'île Ellis.

"Nous traversâmes en longue file autour de la salle. Un homme, aux mains sales, rempli de crasse, et nos mouchoirs de brunes moines. Il nous lança des morceaux de pain. Un certain Bover, d'une grossièreté révoltante, surveilla la distribution, nous lançant des torrents d'injures les plus obscènes. Je le vis saisir un vieillard à grande brèche blanche, un Juif Polonais, et lui froter la figure avec quelques brèves gâtes. Je vis encore ce fonctionnaire frapper à coups de pied un immigré allemand."

L'écrivain de "L'Express" croit que si les compagnies de navigation étaient obligées par les passagers à rembourser aux émigrés toutes les sommes dépensées durant la traversée, les agents consulerait bientôt d'expédier des gens qui n'ont évi-

devenu être établie, pour obéir à la constitution. M. Solimburgo, consul général d'Italie à Montréal, a obtenu le 29 juillet l'un des représentants de "La Presse", ce matin, la nouvelle de l'attentat contre le roi Humbert fut communiquée ce matin, au lever, par le secrétaire du consulat, M. Solimburgo est profondément affecté de la catastrophe qui vient de plonger l'Italie dans le deuil.

"Je ne puis rien vous apprendre que vous ne sachiez déjà, nous a dit le consul d'une voix déprimée, le roi n'a pas encore reçu la nouvelle officielle de la mort du roi. A vrai dire, je ne puis m'arrêter à l'idée que le roi Humbert a été assassiné, pas plus que je ne puis expliquer le mobile du crime. Une catastrophe de cette nature peut s'expliquer lorsqu'un pays traverse une crise quelconque, lorsque les esprits sont agités, lorsqu'il y a la discorde ou un événement qui secoue les masses, mais à l'heure présente, l'Italie jouit d'une paix intérieure qui ne laisse rien à désirer."

"Vous me demandez si notre souverain était aimé de son peuple? Mais c'était le roi par excellence. A force de patience et de bonne volonté, il était parvenu à rétablir la paix entre les factions diverses, et les démocrates mêmes avaient cessé de le dissoudre du trône récemment prononcé en Chambre par le souverain."

"Humbert respectait la constitution à ce point qu'on lui reprocha un jour son trop grand désintéressement. Sa devise semblait être: Le roi règne, mais ne gouverne pas."

Le prince de Naples, fils unique du roi Humbert, devient l'héritier direct du trône d'Italie. Le pays n'a rien à craindre, certes, du changement, mais une catastrophe de ce genre cause toujours un certain malaise, et il est incontestable que l'Italie vient de perdre un bon roi et un ami de la paix.

"Je ne saurais vous dire tout le chagrin que j'éprouve de cette catastrophe inattendue. Et je ne suis pas le seul. J'attends des nouvelles officielles, car je ne me sens pas le courage de lire les journaux où sont relatés les détails de cet horrible attentat."

Bref, M. Solimburgo nous laisse entendre que la mort du roi Humbert affectera en rien les relations de l'Italie avec les autres puissances. Le gouvernement restera ce qu'il est, continuera de poursuivre le but indiqué par le roi défunt qui ne cessa jamais de travailler à la prospérité de la nation italienne. Une simple proclamation suffira pour mettre le prince de Naples en possession du trône, que la main d'un assassin vient de rendre vacant.

Le Rev. P. Leonardo, prêtre italien, demeurant à Montréal, a rendu visite au consul général ce matin, et s'occupera des dispositions à prendre pour que l'armée italienne prenne part à la célébration d'un service funèbre pour le repos de l'âme du souverain. De même que le conseil général, le P. Leonardo et plusieurs Italiens de Montréal sont très affectés du malheur qui vient de frapper la patrie royale d'Italie.

Le drapeau italien, enveloppé d'un crêpe de deuil, flotte à mi-mât aux bureaux provisoires du consulat, 470B rue Saint-Denis. Comme marque de sympathie envers l'Italie, tous les drapeaux flottent en berne aujourd'hui aux différents consulats de la métropole, et sur un grand nombre d'édifices.

Il n'est pas sans intérêt de joindre quelques notes biographiques au portrait que nous publions du prince de Naples, héritier direct du trône d'Italie, Victor-Emmanuel, fils unique du roi Humbert et de la reine Marguerite de Savoie, né à Naples, le 11 novembre 1879; il aura donc bientôt trente et un ans. L'héritier de la couronne d'Italie est actuellement lieutenant-général, commandant la 1^{re} division.

Observateur très scrupuleux de ses devoirs militaires, il porte presque constamment l'uniforme et se montre fréquemment sur le champ de manœuvres avec ses troupes. L'exigence de sa taille, l'apparence d'un jeune homme de tout à fait sa personne, font un frappant contraste avec ses allures militaires. Il a le teint bruni, les cheveux châtain, et la finesse de ses traits est à peine atténuée par une forte moustache qu'il met quelque

deux à trois fois par semaine à se faire épilée. M. Solimburgo, consul général d'Italie à Montréal, a obtenu le 29 juillet l'un des représentants de "La Presse", ce matin, la nouvelle de l'attentat contre le roi Humbert fut communiquée ce matin, au lever, par le secrétaire du consulat, M. Solimburgo est profondément affecté de la catastrophe qui vient de plonger l'Italie dans le deuil.

"Je ne puis rien vous apprendre que vous ne sachiez déjà, nous a dit le consul d'une voix déprimée, le roi n'a pas encore reçu la nouvelle officielle de la mort du roi. A vrai dire, je ne puis m'arrêter à l'idée que le roi Humbert a été assassiné, pas plus que je ne puis expliquer le mobile du crime. Une catastrophe de cette nature peut s'expliquer lorsqu'un pays traverse une crise quelconque, lorsque les esprits sont agités, lorsqu'il y a la discorde ou un événement qui secoue les masses, mais à l'heure présente, l'Italie jouit d'une paix intérieure qui ne laisse rien à désirer."

"Vous me demandez si notre souverain était aimé de son peuple? Mais c'était le roi par excellence. A force de patience et de bonne volonté, il était parvenu à rétablir la paix entre les factions diverses, et les démocrates mêmes avaient cessé de le dissoudre du trône récemment prononcé en Chambre par le souverain."

"Humbert respectait la constitution à ce point qu'on lui reprocha un jour son trop grand désintéressement. Sa devise semblait être: Le roi règne, mais ne gouverne pas."

REGISTRATION

LES DIFFICULTÉS

Au sujet de l'enlèvement des animaux morts—Une leçon aux spéculateurs sans

vergogne

Le public sait que l'enlèvement des animaux morts est donné par contrat à un entrepreneur. M. Lesage, qui paie un

Or, le seul bénéfice que M. Lesage peut tirer de cette tâche aussi coûteuse que rude et pénible, c'est de pouvoir disposer des gros animaux pour la fonte des graisses, la peau, etc.

cune, s'emparaient habituellement des plus belles pièces, ce qui était autant d'enlevé aux profits légitimes de M. Lesage le seul autorisé par la ville, pour faire le service en question. M. Lesage se plaignait à maintes reprises au comité de santé

l'arrangement entre lui et la cité il était impossible pour cette dernière d'intervenir, attendu que le propriétaire d'un animal mort pouvait en disposer comme il l'entendait. Le seul remède à la situation, était de passer un règlement obligeant celui ou ceux qui enlèveraient un

ment fut passé et naturellement M. Le sage fut seul à avoir sa licence. En sorte que tout individu qui se permettra, dorénavant de disposer des animaux morts dans la ville, est sujet à être poursuivi devant le recorder et à être condamné

de réprimer un abus, il va de soi qu'on va veiller avec soin à ce qu'il soit mis en force. C'est ce qui a été fait déjà. Et comme conséquence de cette vigilance M. Jos. Gagné a été arrêté et condamné ce matin, à \$10 d'amende et les frais, pa-

sans licence, d'un cheval mort. Avis à ceux qui tenteront la même spéculation illicite à l'avenir. Ils peuvent s'attendre à des ennuis.

--TARIF--

Naissance—25c chaque insertion
(suivant la formule)
Parrain et marraine, 25c extra

Mariage—50c chaque insertion
(suivant la formule)

Deces—50c pour une fois — 250
pour les insertions supplémentaires.
Service Anniversaire
50c chaque fois.
Payable d'avance.

NAISSANCES

CHARBONNIER — A Montréal, le 28 courant, au No 94 rue Parc Logan Ouest, l'épou

GIASSON — Monsieur et Madame Edouar Giasson, du No 1413 rue Saint-Denis, font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fils, arrivée le 28 courant.

LESPERANCE — A Marieville, le 12 courant, Monsieur et Madame J. A. Lespérance

MONGENAIS — A Westmount, 200 avenue Prince Albert, le 28 juillet, l'épouse de J. E. Horan Mongenais, une fille.

PRUD'HOMME — A la ville St Louis, le 28 courant, au No 476 rue Alma, l'épouse de M. Lorenzo Prud'homme, une fille.

MARIAGES
BOUTHILLIER-ROY — Ce matin, à 11 heures, à l'église de l'archevêché, le mariage du Dr A. Bouthillier avec Mlle Alice Roy, fille de M. Philippe Roy, de St Blaise.
M. l'abbé Emile Roy, chancelier, frère de la mariée, a béni cette union.
Les nombreux devoirs assistant pour un mariage.

NICHOLS - FOISY — A Providence, R. I. le 20 dernier, Fred Nichols conduisait à l'autobus Eugénie Foisly, fille de Azarie Foisly, de son vivant avocat.
L'heureux couple est parti pour voyage.
Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

AUGER — Berthe-Ivonne-Flore, enfant bien aimée de L. A. Auger, 182 rue St-Christophe, Montréal, est décédée le samedi, 28 juillet 1900, à l'âge de 7 mois et demi.

Les funérailles ont eu lieu dimanche, au cimetière de la Côte des Neiges.

CLEMENT — En cette ville, le 29 courant

Les funérailles auront lieu mardi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 66 Mentana, à 8 heures pour se rendre à l'église Saint-Louis de France et de là au cimetière de la Côte des Neiges lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitations.

CHAMPAGNE — En cette ville, le 29 courant, à l'âge de 53 ans, est décédé, M. Alexandre Champagne, autrefois de Sorel.
Les funérailles auront lieu à Berthier, mercredi matin.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les funérailles auront lieu mardi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 281 rue Saint-Laurent, à 9 heures, pour se rendre au cimetière de la Croix des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les funérailles auront lieu mardi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère, No 397 rue Saint-André, à heures a.m., pour se rendre à l'église Saint-Jacques et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

CLOSSEY — En cette ville, le 29 courant, l'âge de 5 ans et 6 mois, Henri-Alexis Closse; fils de Jean Clossey, professeur de musique 611a Dorchester.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 1^{er} août. Le convoi funèbre partira de St Martin à 9 heures a.m., pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A l'âge de 6 mois et 23 jours. Joseph-Napoléon Antoine Gauthier, enfant bien-aimé de Joseph Gauthier.
Funérailles privées.

LESCARBEAU — En cette ville, le 28 courant, à l'âge de 68 ans, Marie Lévesque, veuve de feu Narcisse Lescarbeau.
Les funérailles auront lieu samedi, le 29.

re. No 12 rue Saint-Alphonse, à 7.15 heures pour se rendre à l'église Sainte-Brigide et à la au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX — En cette ville, le 29 courant

Les funérailles auront lieu mercredi, le 1 août. Le convoi funéraire partira de sa demeure, No 489 rue Mont-Royal, à 8 heures pour se rendre à l'église Saint-Louis du Milieu, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans faute.

LAFORTUNE — En cette ville, le 28 courant, à l'âge de 13 ans et 2 mois, Utric Lafortune, enfant de Joseph Lafortune.

Les funérailles auront lieu mardi, le 3 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de M. Jos. Lafortune, No 163 rue Lafontaine, à 6½ heures, pour se rendre à l'église de St Vincent de Paul, et de là au cimetière.

LAMONTAGNE — En cette ville, le 27 juillet, à l'âge de 56 ans, Benjamin Lamontagne fils aîné de feu Benjamin Lamontagne, architecte.

PICOTTE — En cette ville, au No 72 Grand Tronc, le 28 courant, à l'âge de 92 ans, Joséphine Durand, veuve de Jean-Baptiste Picotte.

Les funérailles ont eu lieu ce matin.

SANCARTIER — En cette ville, le 29 courant, à l'âge de 70 ans, 6 mois et 9 jours, Jean-Baptiste Sancier, fils de Jean-Baptiste Sancier et de Marie-Anne Sancier, épouse de Jean-Baptiste Sancier.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 1^{er} août. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 160 rue Saint-Martin avenue Track, à 8 heures, pour se rendre l'église Saint-Joseph, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

TESSIER — En cette ville, le 29 courant, l'âge de 11 mois, Alexandre, fils de Horace Tessier.
Les funérailles auront lieu mardi, le 31 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son père, No 437 rue Saint-André, à 2 heures, pour se rendre au cimetière de la Croix.

autre invitation.